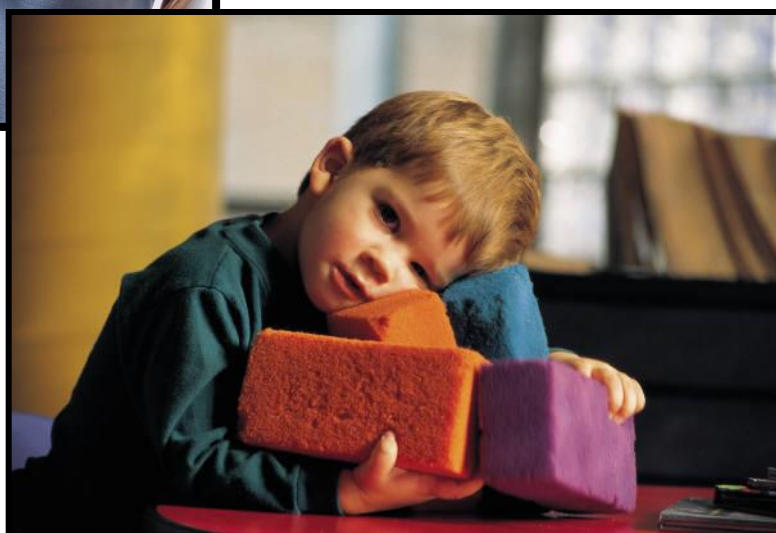




Planification annuelle 2018-2019 au préscolaire

ÉCOLE BOIS-FRANC-AQUARELLE

À l'intention des parents



Titulaires du préscolaire

Louise L'Allier lundi, mardi, jeudi, vendredi / Manon Maisonneuve, mercredi (groupe 010)
Marylène Tanguay (groupe 020)
Suzanne Beaudry (groupe 030)
Virginie Kirouac (groupe 040)
Joanne Lefebvre lundi, mardi, mercredi et vendredi / Dalal El-Hamod jeudi (groupe 901 - accueil 5 ans)
Richard Auclair : éducation physique et à la santé (groupes 030, 040, 901) 30 minutes par semaine
Naïma Guendouz : éducation physique et à la santé (groupes 010, 020) 30 minutes par semaine

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Bois-Franc-Aquarelle. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant pour de plus amples informations. La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!
Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Sylvie Lambert
Directrice

Tracy Wilson
Directrice adjointe

PS Le Programme de formation de l'école québécoise est le document utilisé pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Évaluation au préscolaire Guide pour les parents

Suivre le développement de son enfant grâce à l'évaluation

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer la progression de ses apprentissages et vous informer.

L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. Il apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses défis et ses progrès.

Pour vous informer du développement des compétences de votre enfant, l'école vous fait parvenir périodiquement différentes formes de communication, dont une première communication écrite et trois bulletins, ou tout autre forme de communication comme par exemple, son portfolio qui souligne ses forces, les défis et les progrès.






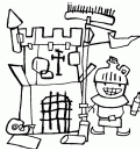
Il importe de souligner que l'évaluation ne sert pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme; elle s'avère surtout un moyen très important de l'aider à mieux se développer.



Extrait de : Exemple d'un document qui peut accompagner le bulletin/Service national du RÉCIT

¹ <http://www.education.gouv.qc.ca/>

Le libellé des compétences au bulletin et le programme d'éducation préscolaire

Illustration de la compétence ²	Libellé au bulletin	Lien avec le développement de l'enfant	Explications en lien avec le programme d'éducation préscolaire
1 	Se développer sur le plan sensoriel et moteur	Développement psychomoteur	Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur <i>Votre enfant, par la pratique quotidienne d'activités physiques, bouge, explore l'espace qui l'entoure et manipule des objets, outils et matériaux avec précision. Il est capable d'adapter ses mouvements selon l'environnement et se sensibilise à l'importance de prendre soin de son corps et d'agir en toute sécurité.</i>
2 	Développer sa personnalité	Développement affectif	Affirmer sa personnalité <i>Votre enfant exprime ses goûts, ses besoins, ses intérêts, ses sentiments et ses émotions. Il fait des choix en fonction de lui-même, prend des initiatives et assume des responsabilités. Il est capable de reconnaître ses forces et commence à prendre conscience de ses limites.</i>
3 	Entrer en relation avec les autres	Développement social	Interagir de façon harmonieuse avec les autres <i>Votre enfant progressivement concilie ses intérêts et ses besoins à ceux d'autrui. Il apprend à régler des conflits dans un esprit de respect mutuel et de justice. Il partage ses jeux et ses idées. Il respecte les règles de vie établies par le groupe.</i>
4 	Communiquer oralement	Développement langagier	Communiquer en utilisant les ressources de la langue <i>Votre enfant démontre de l'intérêt pour la communication. Il comprend ce qu'on lui dit et il est capable de produire un message comme par exemple, de raconter une histoire, d'utiliser les bons mots et les bonnes expressions.</i>
5 	Se familiariser avec son environnement	Développement cognitif	Construire sa compréhension du monde <i>Votre enfant observe, explore, pose des questions, fait des associations en lien avec les arts, l'histoire, la géographie, la mathématique, la science et la technologie. Il exprime ce qu'il connaît et est capable de décrire sa démarche et ses stratégies utilisées lorsqu'il fait une réalisation.</i>
6 	Mener à terme des projets et des activités	Développement méthodologique	Mener à terme une activité ou un projet <i>Votre enfant s'engage, imagine, concrétise et fait preuve de persévérance dans la réalisation d'un projet ou d'une activité. Il manifeste sa satisfaction et est capable d'expliquer sa réalisation.</i>

² Les images et le tableau proviennent du Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire (<http://recitpresco.qc.ca/>).

Nous vous rappelons les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

Communications officielles de l'année

Première communication écrite	Vous recevrez une première communication sur l'adaptation à la maternelle avant le 15 octobre 2018.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera envoyé par courriel au plus tard le 20 novembre 2018. Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 9 novembre 2018. L'évaluation portera sur les compétences 1,3 et 4, tout en travaillant les autres compétences. La rencontre avec les parents aura lieu les 22 et 23 novembre 2018.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé par courriel au plus tard le 15 mars 2019. Ce bulletin couvrira la période du 12 novembre au 15 février 2019. L'évaluation portera sur les compétences 2,5 et 6, tout en continuant à travailler les autres compétences.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé par courriel au plus tard le 10 juillet 2019. Il couvrira la période s'échelonnant du 18 février jusqu'au 21 juin 2019. L'évaluation portera sur les 6 compétences.

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences. Il fait état du **cheminement** de votre enfant pour les bulletins 1 et 2.

Légende

Cote	Étapes 1 et 2	Étape 3
A	L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.



Au bulletin 3, le bulletin fait état du **niveau atteint au regard des attentes de fin de cycle.**

Ensemble, poursuivons ce but commun qu'est l'épanouissement de votre enfant.

